

# Guide pour la vérification d'une architecture régionale STI en ébauche

## Document d'orientation sur une architecture régionale des STI

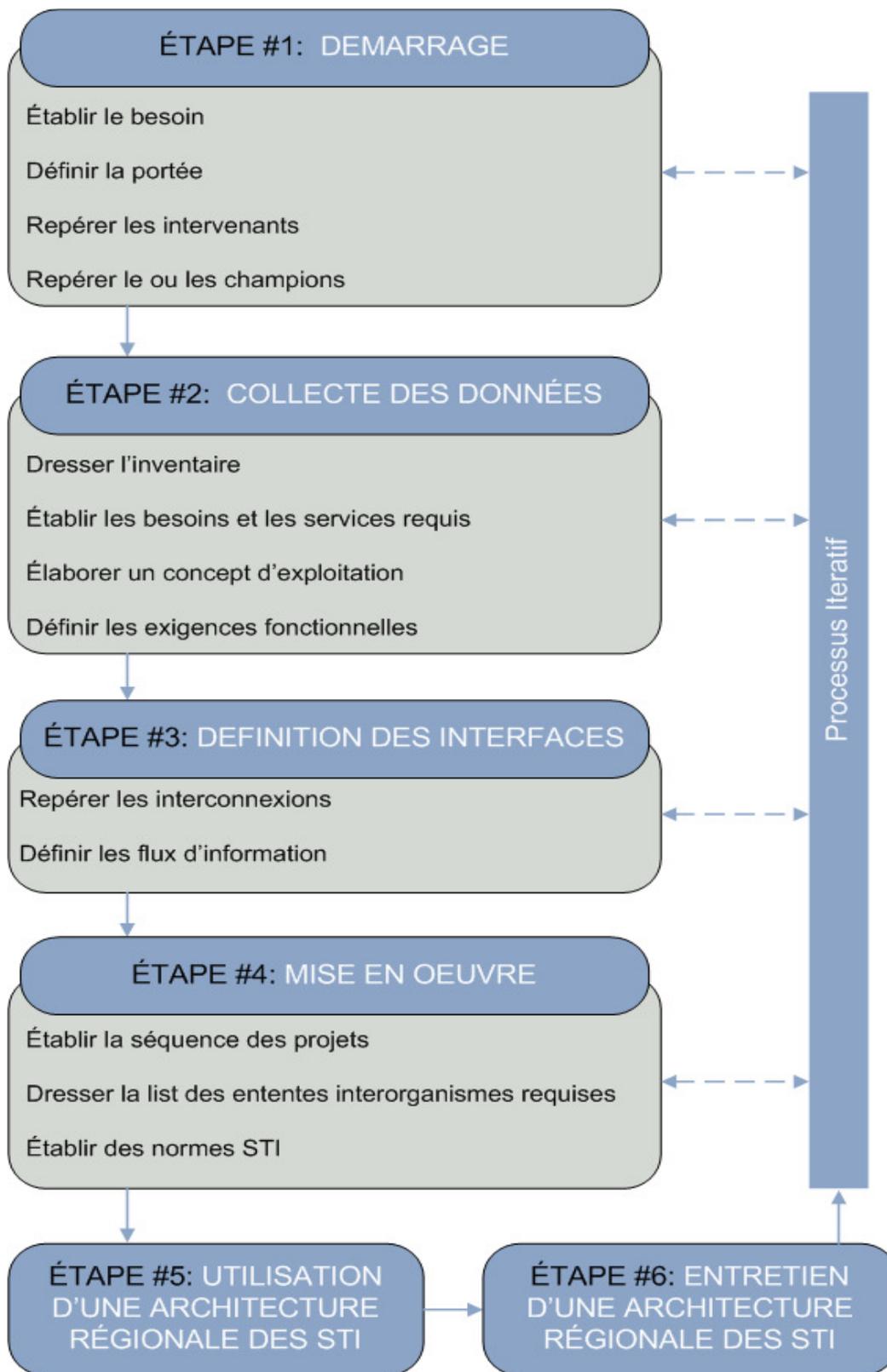
Élaboré par Transports Canada, le document d'orientation sur l'architecture régionale des STI est un guide destiné aux professionnels du transport qui s'intéressent à l'élaboration, à l'utilisation ou à l'entretien d'architectures régionales de STI. Le document décrit le processus de création d'une architecture régionale de STI, fournit des exemples de chaque produit architectural et traite de l'intégration des STI aux processus de planification et à l'élaboration de projets. Le guide complet peut être téléchargé à l'adresse suivante sur le site Web de Transports Canada:

[http://www.wapps.tc.gc.ca/innovation/sti/fra/architecture/documents/orientation\\_larchitecture\\_regionale\\_des\\_sti/menu.htm](http://www.wapps.tc.gc.ca/innovation/sti/fra/architecture/documents/orientation_larchitecture_regionale_des_sti/menu.htm)

Le tableau 1 présente les six étapes générales dans le « cycle de vie » d'une architecture régionale des STI. Les produits d'architecture régionale des STI sont élaborés dans les quatre premières étapes, et sont ensuite utilisés et entretenus dans les étapes 5 et 6. Le processus de développement débute par la définition de la portée de base et de la constitution d'une équipe pour ensuite se déplacer à travers d'étapes de plus en plus détaillées et aboutir à des produits spécifiques qui guideront la « mise en œuvre » de l'architecture régionale des STI. L'étape 1 et une grande partie de l'étape 2 ont été réalisées grâce à des ateliers avec les intervenants du Corridor intelligent, tandis que les étapes 3 et 4 sont actuellement en cours d'achèvement par rapport aux résultats obtenus lors des ateliers et vérifiés hors réseau via des webinaires et le site web de l'ébauche de l'architecture des STI.

En fonction du menu latéral trouvé sur site web de l'ébauche d'architecture STI, ce qui suit indique le processus recommandé pour l'examen de l'ébauche des documents par les intervenants. Pour laisser vos commentaires, un lien courriel est situé au bas de chaque page web.

Tableau 1 : Processus de développement d'une architecture régionale



## Processus de révision

### **Étape 1 - Compréhension de la portée**

Cliquez sur « Accueil » dans le menu de gauche pour comprendre la portée de la conception de fonctionnement du corridor intelligent et l'architecture des STI qui la soutient.

### **Étape 2 - Information de base**

Cliquez sur « Téléchargements » dans le menu de gauche pour accéder au matériel relatif au projet précédent et aux documents d'information et matériel des deux ateliers liés du projet.

### **Étape 3 - Conception de fonctionnement**

Cliquez sur « Conception de fonctionnement » dans le menu de gauche pour comprendre comment est documenté la conception de fonctionnement pour le corridor intelligent. La page comprend les besoins de haut niveau identifiés pour le corridor dans le cadre du premier atelier du projet

Les perspectives d'utilisateurs sont utilisées pour illustrer la conception de fonctionnement selon les intervenants clés du corridor en termes de l'environnement d'exploitation actuel, des besoins pertinents, de l'environnement d'exploitation futur et des applications de systèmes pertinentes et considérations institutionnelles connexes impliquées dans la réalisation de la vision future.

Cliquez sur le lien de chaque perspective d'utilisateur afin de visualiser les diagrammes démontrant la situation actuelle ainsi que les innovations prévues dans l'avenir pour le Corridor Intelligent.

- **Exploitation de véhicules commerciaux** - camionneurs et répartiteurs des entreprises de transport qui opèrent dans le Corridor et à l'extérieur du Corridor et perspective des organismes chargés du transport qui exploitent les réseaux routiers;
- **Application de la réglementation concernant les véhicules commerciaux** - responsabilités en matière de sécurité des transporteurs du MTO et de la SAAQ;
- **Transporteur** - processus de gestion de toute la chaîne d'approvisionnement pour les marchandises qui transitent dans le Corridor qui ont généralement une origine et une destination à l'extérieur du Corridor;
- **Transit d'un conteneur sous douane à un poste frontière et à un port d'entrée** - perspective des autorités frontalières pour gérer les expéditions internationales; et

### **Étape 4 – L'Architecture des STI**

Cliquez sur « L'architecture des STI » dans le menu de gauche pour obtenir un résumé rapide de la documentation d'information sur l'architecture des STI (des informations plus détaillées peuvent être retrouvées dans la documentation de base - voir étape 2).

### **Étape 5 – Parties prenantes**

Cliquez sur « Parties prenantes » dans le menu de gauche pour afficher une liste alphabétique des parties prenantes référencés dans l'architecture. Dans ce cas précis, les parties prenantes représentent les propriétaires, les exploitants et ceux qui entretiennent les STI dans le corridor et/ou en bordure du corridor, ainsi que les organismes qui influencent les politiques pertinentes.

Commencez par vous retrouver dans la liste et validez le nom et la description de votre organisme.

Il est à noter que les parties prenantes peuvent être regroupées à différents niveaux, par exemple:

- Parties prenantes associées au transport des marchandises
  - par fonction (par exemple, expéditeur, transporteur, courtier)
  - une organisation peut être associée à plusieurs fonctions (par exemple, Walmart)

- Les ministères provinciaux des transports
  - les principaux départements/bureaux directement liés aux STI
- Parties prenantes ayant des intérêts en commun
  - par exemple, les organismes de transport municipaux
  - représentent des agences ayant des intérêts en commun et des éléments et des responsabilités similaires
  - ces regroupements réduisent les dédoublements et simplifient les diagrammes architecturaux

<p>Accueil</p> <p>Événements à venir</p> <p>Téléchargements</p> <p>Conception de fonctionnement</p> <p>L'architecture des STI</p> <p>Parties prenantes</p> <p>Inventaire</p> <p>Services</p>	<h2>Parties prenantes (Ébauche)</h2> <p>L'architecture régionale des STI résulte du consensus d'un groupe d'intervenants diversifié regroupant des organismes chargés de la circulation, du transport et de la sécurité publique, ainsi que de nombreux organismes actifs aux niveaux local, provincial et national. Elle comprend les secteurs public et privé, de même que les organisations qui gèrent et appuient le réseau de transport de surface ou qui sont touchés par celui-ci. Elle s'intéresse tout particulièrement aux organismes qui exploitent des réseaux de transport dans la région.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Intervenant</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><a href="#">Acteurs impliqués dans le mouvement des marchandises</a></td> <td>Ce groupe comprend les différentes parties prenantes participant à la gestion et aux opérations du mouvement des marchandises, y compris les transporteurs commerciaux, les tractionnaires, les expéditeurs, les fournisseurs de services logistiques et les exploitants de terminaux intermodaux.</td> </tr> <tr> <td><a href="#">Agence des services frontaliers du Canada</a></td> <td>L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est chargée des services frontaliers, y compris la douane. Le travail de l'ASFC comprend : traitement des produits commerciaux, des voyageurs et des différents moyens de transport; identification et refus d'accès aux personnes ou produits à risque élevé; inspections secondaires, aux aéroports, de produits alimentaires et agricoles importés par les voyageurs; travail de collecte de renseignements, par exemple le filtrage des visiteurs et des immigrants et la collaboration avec les organismes d'application de la loi pour des questions de sécurité nationale; activités d'application de la loi, par exemple les enquêtes, les détentions, les audiences et les expulsions. L'ASFC administre les aspects canadiens des programmes de dédouanement préalable comme le programme FAST (Free and Secure Trade) et le Programme d'autocotisation des douanes (PAD) pour les conducteurs commerciaux.</td> </tr> </tbody> </table>	Intervenant	Description	<a href="#">Acteurs impliqués dans le mouvement des marchandises</a>	Ce groupe comprend les différentes parties prenantes participant à la gestion et aux opérations du mouvement des marchandises, y compris les transporteurs commerciaux, les tractionnaires, les expéditeurs, les fournisseurs de services logistiques et les exploitants de terminaux intermodaux.	<a href="#">Agence des services frontaliers du Canada</a>	L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est chargée des services frontaliers, y compris la douane. Le travail de l'ASFC comprend : traitement des produits commerciaux, des voyageurs et des différents moyens de transport; identification et refus d'accès aux personnes ou produits à risque élevé; inspections secondaires, aux aéroports, de produits alimentaires et agricoles importés par les voyageurs; travail de collecte de renseignements, par exemple le filtrage des visiteurs et des immigrants et la collaboration avec les organismes d'application de la loi pour des questions de sécurité nationale; activités d'application de la loi, par exemple les enquêtes, les détentions, les audiences et les expulsions. L'ASFC administre les aspects canadiens des programmes de dédouanement préalable comme le programme FAST (Free and Secure Trade) et le Programme d'autocotisation des douanes (PAD) pour les conducteurs commerciaux.
Intervenant	Description						
<a href="#">Acteurs impliqués dans le mouvement des marchandises</a>	Ce groupe comprend les différentes parties prenantes participant à la gestion et aux opérations du mouvement des marchandises, y compris les transporteurs commerciaux, les tractionnaires, les expéditeurs, les fournisseurs de services logistiques et les exploitants de terminaux intermodaux.						
<a href="#">Agence des services frontaliers du Canada</a>	L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est chargée des services frontaliers, y compris la douane. Le travail de l'ASFC comprend : traitement des produits commerciaux, des voyageurs et des différents moyens de transport; identification et refus d'accès aux personnes ou produits à risque élevé; inspections secondaires, aux aéroports, de produits alimentaires et agricoles importés par les voyageurs; travail de collecte de renseignements, par exemple le filtrage des visiteurs et des immigrants et la collaboration avec les organismes d'application de la loi pour des questions de sécurité nationale; activités d'application de la loi, par exemple les enquêtes, les détentions, les audiences et les expulsions. L'ASFC administre les aspects canadiens des programmes de dédouanement préalable comme le programme FAST (Free and Secure Trade) et le Programme d'autocotisation des douanes (PAD) pour les conducteurs commerciaux.						

### Étape 6 – Rôles et responsabilités

À partir de la liste des parties prenantes (voir étape 5), cliquez sur le nom de la partie prenante que vous représentez. Pour certaines parties prenantes, il y aura des rôles et responsabilités pertinents figurant en bas pour :

- Les systèmes de données archivées
- L'exploitation de véhicules commerciaux
- Les paiements électroniques
- La gestion des urgences
- La gestion des incidents
- Les passages frontaliers internationaux
- La politique et les directives
- La gestion de la circulation
- L'information aux voyageurs
- La collecte et le traitement de données météorologiques

Rôles et responsabilités	
Domaine de service	Rôles et responsabilités
<a href="#">Collecte et traitement de données météorologiques</a>	<p>L'échange des données environnementales recueillies par les capteurs de la station de détection des conditions environnementales avec le service météorologique du Canada.</p> <p>Collecter les données à partir des capteurs environnementaux pour avoir une information sur les conditions routières.</p>
<a href="#">Gestion des incidents</a>	<p>Responsable de la maîtrise des incidents, des catastrophes, des menaces de sécurité, ou de tout événement susceptible de causer une perturbation de la circulation sur les routes provinciales.</p> <p>Coordonner l'utilisation des ressources de maintenance avec l'autorité de transport régional pour répondre aux incidents.</p> <p>Coordonner la réponse aux incidents avec les organismes provinciaux ou municipaux de sécurité publique.</p> <p>Diffuser des avis en utilisant des panneaux à messages variables ou d'autres équipements routiers.</p>

Le cas échéant, revoir les rôles et responsabilités pertinents.

## Étape 7 : Inventaire

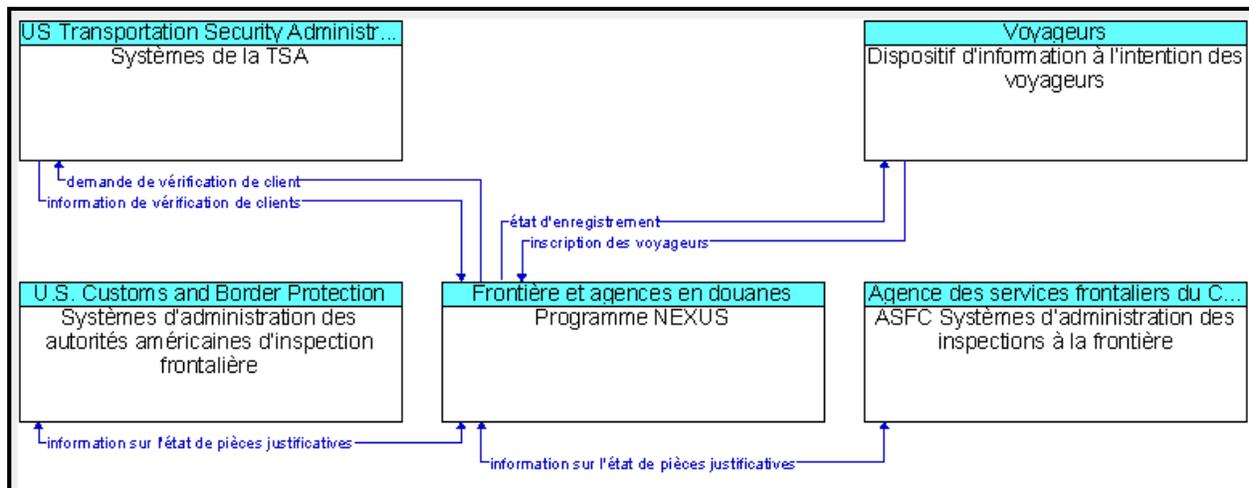
Cliquez sur « Inventaire » dans le menu de gauche pour afficher une liste de ses éléments STI organisés par leurs parties prenantes (voir étape 5). Les éléments de l'inventaire représentent les systèmes STI existants et planifiés dans une région, ainsi que les non-systèmes STI qui fournissent des renseignements ou obtiennent des renseignements provenant des systèmes STI.

<a href="#">Accueil</a> <a href="#">Événements à venir</a> <a href="#">Téléchargements</a>  <a href="#">Conception de fonctionnement</a>  <a href="#">L'architecture des STI</a> <a href="#">Parties prenantes</a> <a href="#">Inventaire</a> <a href="#">Services</a>	<b>Inventaire (Ébauche)</b>	
	Chaque partie prenante est associée à un ou à plusieurs systèmes ou « éléments » qui composent le réseau de transport régional. Cette table présente l'inventaire par partie prenante, de sorte que chacun puisse trouver et examiner facilement l'information qui porte sur tous les éléments qu'il détient et exploite.	
	Parties prenantes	Élément
	<a href="#">Agence des services frontaliers du Canada</a>	<a href="#">ASFC Centre national d'évaluation du risque</a>
		<a href="#">ASFC Équipement sur place à la frontière</a>
		<a href="#">ASFC Partenaires en protection</a>
		<a href="#">ASFC Services d'information aux voyageurs à la frontière</a>
		<a href="#">ASFC Systèmes d'administration des inspections à la frontière</a>
	<a href="#">Agence Métropolitaine de Transport</a>	<a href="#">AMT Terrains de stationnement incitatifs</a>
		<a href="#">Centre de contrôle du transport en commun de l'AMT</a>
<a href="#">Services d'information aux voyageurs de l'AMT</a>		

Commencez par vous retrouver dans la colonne des parties prenantes et cliquez sur les éléments d'inventaire associés pour visualiser leurs noms, leur description et leur statut. *Vous pouvez également cliquer sur votre nom de partie prenante à partir de la page des parties prenantes (voir étape 5) pour trouver une liste ciblée de vos éléments d'inventaire associés.*

<p> <a href="#">Accueil</a>  <a href="#">Événements à venir</a>  <a href="#">Téléchargements</a>    <a href="#">Conception de fonctionnement</a>    <a href="#">L'architecture des STI</a>  <a href="#">Parties prenantes</a>  <a href="#">Inventaire</a>  <a href="#">Services</a> </p>	<h2>Programme NEXUS</h2> <p><b>État</b> Existant</p> <p><b>Description</b></p> <p>Le programme NEXUS est une initiative conjointe de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et de la U.S. Customs and Border Protection (CBP) qui améliore la sécurité et le processus d'autorisation à la frontière pour les voyageurs préapprouvés et ne constituant pas un risque, au Canada et aux États-Unis.</p> <p><b>Intervenant</b></p> <p><a href="#">Frontière et agences en douanes</a></p> <p><b>Fonctionnalité</b></p> <p><a href="#">Administration de l'inspection douanière</a>  <a href="#">Autre administration d'inspection à la frontière</a></p> <p><b>Interface avec</b> <a href="#">(Visualiser le diagramme de contexte)</a></p> <p><a href="#">ASFC Systèmes d'administration des inspections à la frontière</a>  <a href="#">Dispositif d'information à l'intention des voyageurs</a>  <a href="#">Systèmes d'administration des autorités américaines d'inspection frontalière</a>  <a href="#">Systèmes de la TSA</a></p>
--	--

Cliquez sur « (Visualiser le diagramme de contexte) » sur la page *élément* pour voir avec quels autres systèmes votre élément est identifié comme étant en interface, les informations échangées et l'état de cette interface. Remarque : Les diagrammes de contexte se concentrent sur un seul élément central pour en faciliter l'examen.



### Étape 8 - Services

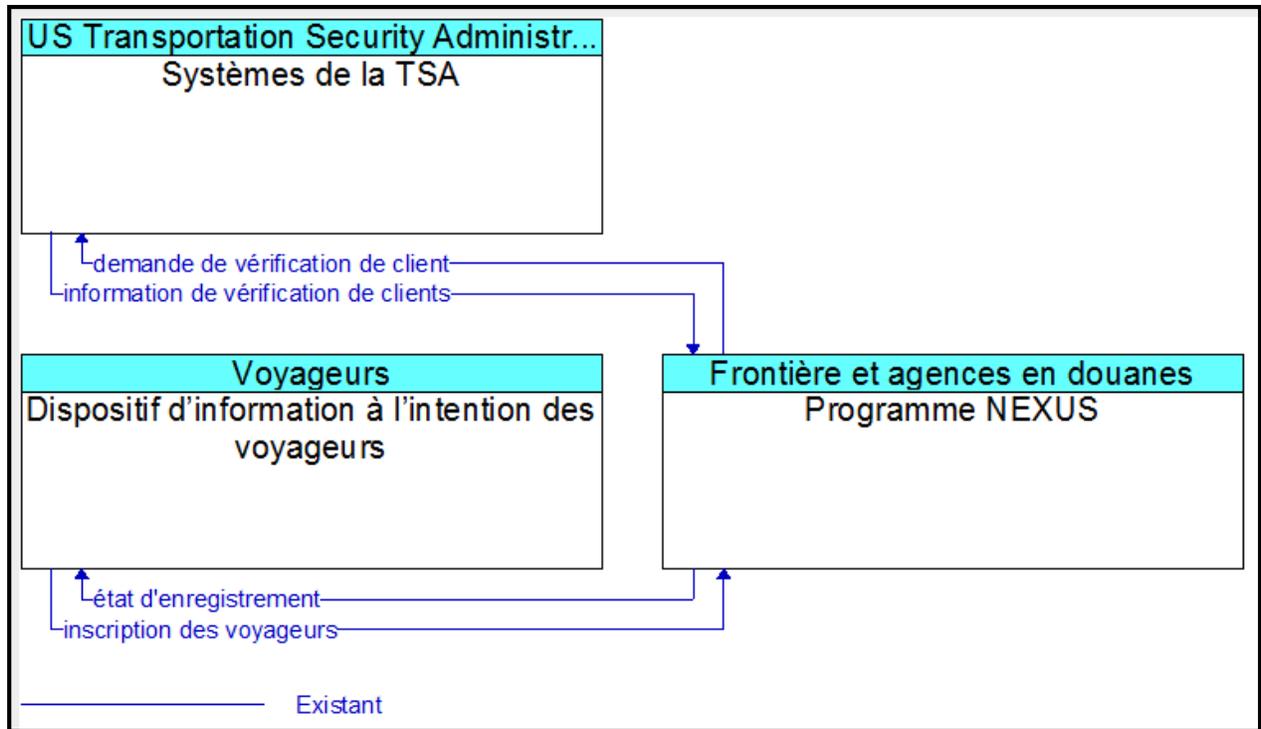
Cliquez sur « Services » dans le menu de gauche pour afficher une liste de ses services compris dans l'ébauche de l'architecture. Les services rassemblent des composantes de l'architecture (éléments d'inventaire et interfaces) qui abordent un service de transport en particulier. Les services sont organisés par offres groupées à partir de l'architecture des STI pour le Canada, et l'ébauche de l'architecture du Corridor Intelligent comprend les offres qui se rapportent aux besoins du corridor identifiés dans le cadre des ateliers du projet (voir étape 3), et se concentre sur celles dans lesquelles la région elle-même est impliquée. Remarque : pour resserrer les critères de recherche (par exemple, par province ou par agence), il est possible de définir les cas se rapportant à certains services.

<p>Accueil</p> <p>Événements à venir</p> <p>Téléchargements</p> <p>Conception de fonctionnement</p> <p>L'architecture des STI</p> <p>Parties prenantes</p> <p>Inventaire</p> <p>Services</p>	<h2>Ensembles de solutions applicatives (Ébauche)</h2> <p>L'une des premières étapes de l'élaboration d'une architecture consiste à déterminer quels services de transport sont importants pour la région. La table ci-dessous présente tous les ensembles de solutions applicatives et leur applicabilité à la région. On peut sélectionner un ensemble de solutions applicatives dans la table qui suit pour accéder à un complément d'information sur cet ensemble.</p>		
	Ensembles de solutions applicatives	Nom de l'ensemble de solutions applicatives	État
	APTS04	<a href="#">Gestion de la perception des droits de passage du transport en commun (Ontario)</a>	Existant (partiel)
		<a href="#">Gestion de la perception des droits de passage du transport en commun (Québec)</a>	Existant (partiel)
APTS08	<a href="#">Information aux voyageurs sur les transports en commun (AMT)</a>	Proposé	

Commencez par trouver les volets de service qui se rapportent à votre expérience (par exemple, le système avancé de gestion de la circulation (SAGC)) et examinez des services qui s'appliquent à votre agence.

<p>Accueil</p> <p>Événements à venir</p> <p>Téléchargements</p> <p>Conception de fonctionnement</p> <p>L'architecture des STI</p> <p>Parties prenantes</p> <p>Inventaire</p> <p>Services</p>	<h2>CVO102-Inscription à la frontière internationale (NEXUS)</h2>	
	<p><b>État</b> Existant</p>	
	<p><b>Description</b></p> <p>Cet ensemble de solutions applicatives assure l'inscription des voyageurs pour le programme Nexus aux fins de vérification rapide à la frontière.</p>	
	<p><b>Comprend les éléments</b></p> <p><a href="#">Dispositif d'information à l'intention des voyageurs</a></p> <p><a href="#">Systèmes de la TSA</a></p> <p><a href="#">Programme NEXUS</a></p>	

Cliquez sur le lien « Diagramme de service » pour visualiser le diagramme d'interface qui illustre les éléments d'inventaire impliqués et les informations nécessaires à fournir le service qui y sont échangées (y compris l'indication du statut).



### Étape 9 – Autres agences

Si le temps le permet, veuillez répéter les étapes 5-8 pour les agences avec lesquelles vous transigez.